

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'OUTARDE CANEPETIERE EN OCCITANIE

Comment évolue la faune en Occitanie?

OBJECTIF DE L'INDICATEUR

Cet indicateur rend compte de l'évolution de l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), espèce classée « Quasi-menacée » sur la liste rouge mondiale de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN, 2021) et « En Danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France (UICN France/LPO/MNHN, 2016).

RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

La population régionale d'Outarde a nettement augmenté depuis 2000. Après une forte augmentation entre 2008 et 2012, en particulier pour l'effectif hivernant (+154% en 4 ans !), les effectifs régionaux sont en légère diminution depuis 2012.

De façon globale, les effectifs régionaux d'Outarde canepetière restent en nette augmentation depuis 2000 (+230% pour l'effectif hivernant ; +320% pour l'effectif reproducteur).



Outarde canepetière



CONTEXTE

L'Outarde canepetière est caractéristique des plaines steppiques eurasiennes relativement sèches. Bien que des effectifs importants soient présents en Asie Centrale (Russie et Kazakhstan en particulier), **près de la moitié de l'effectif mondial se reproduit en Europe, tout particulièrement en Espagne et en France**. L'espèce occupe les milieux agricoles laissant une large place aux milieux herbacés : prairies, pâtures, friches et jachères. Les vignobles de plaine du Languedoc lui sont ainsi favorables si le maillage de friches à l'échelle du paysage est suffisant.

L'Outarde canepetière est un indicateur du degré d'intensification des plaines agricoles. Si les haies et autres

éléments arborés du paysage agricole sont défavorables à cette espèce purement steppique, les autres infrastructures agro-écologiques tels que les bords de champs et les fossés sont autant de zones d'alimentation qui permettent à l'outarde de se maintenir dans nos plaines agricoles (essentiellement viticoles). Bien évidemment, les friches herbacées et les jachères sont d'une importance capitale pour le maintien des ressources alimentaires (insectes, principalement Orthoptères, et plantes, notamment Légumineuses et Crucifères) et pour abriter les nids, qui sont établis au sol.



RÉSULTATS

La forte augmentation de la population régionale d'outarde semble liée à la déprise viticole subie par de nombreuses plaines languedociennes entre 2000 et 2012 (+378% !).

Depuis cette date, sur la période 2012-2020, on assiste à une lente érosion des effectifs régionaux, qui restent cependant très importants au niveau national. La population occitane

d'Outarde canepetière (cf détail tableau 1) représente ainsi près de 50% des effectifs nicheurs nationaux, conférant à notre région une forte responsabilité en termes de conservation de l'espèce au niveau européen.

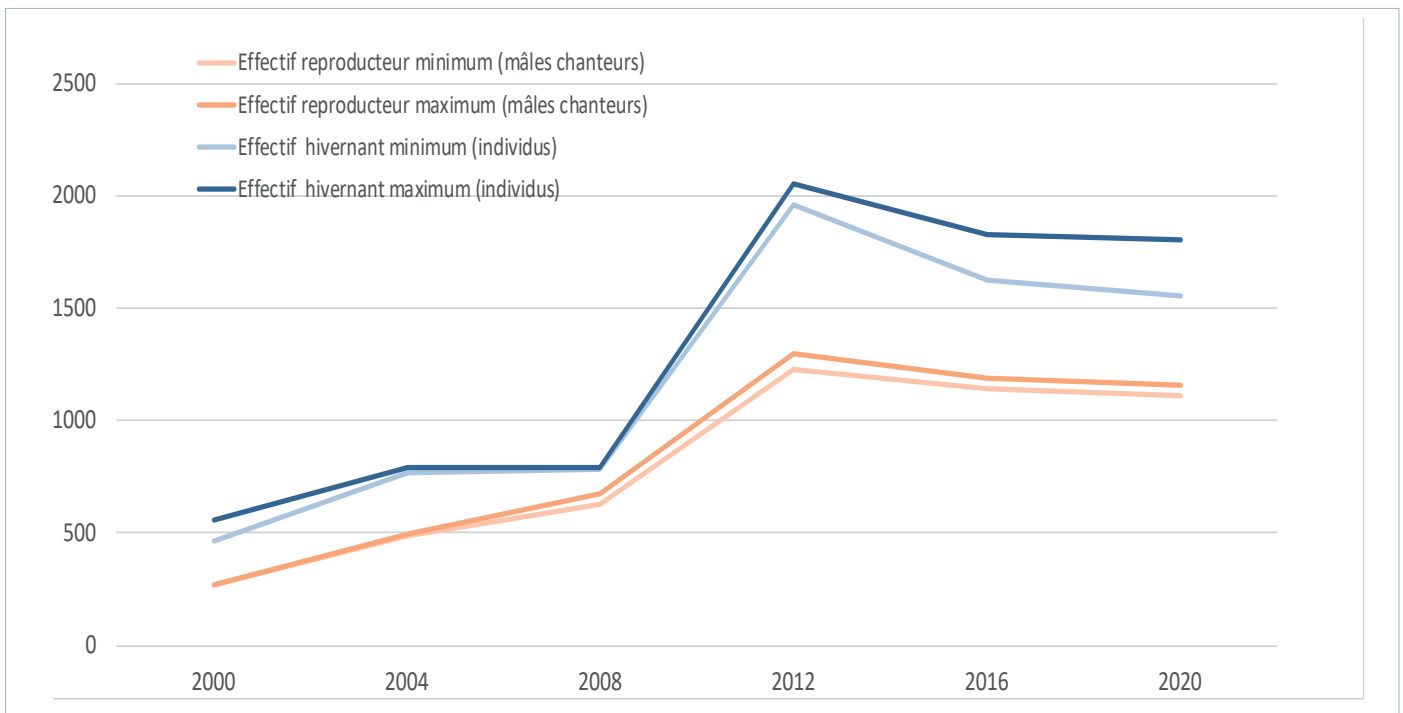


Figure 1 : Evolution des effectifs régionaux d'Outarde canepetière [Source : COGard & LPO, 2020]

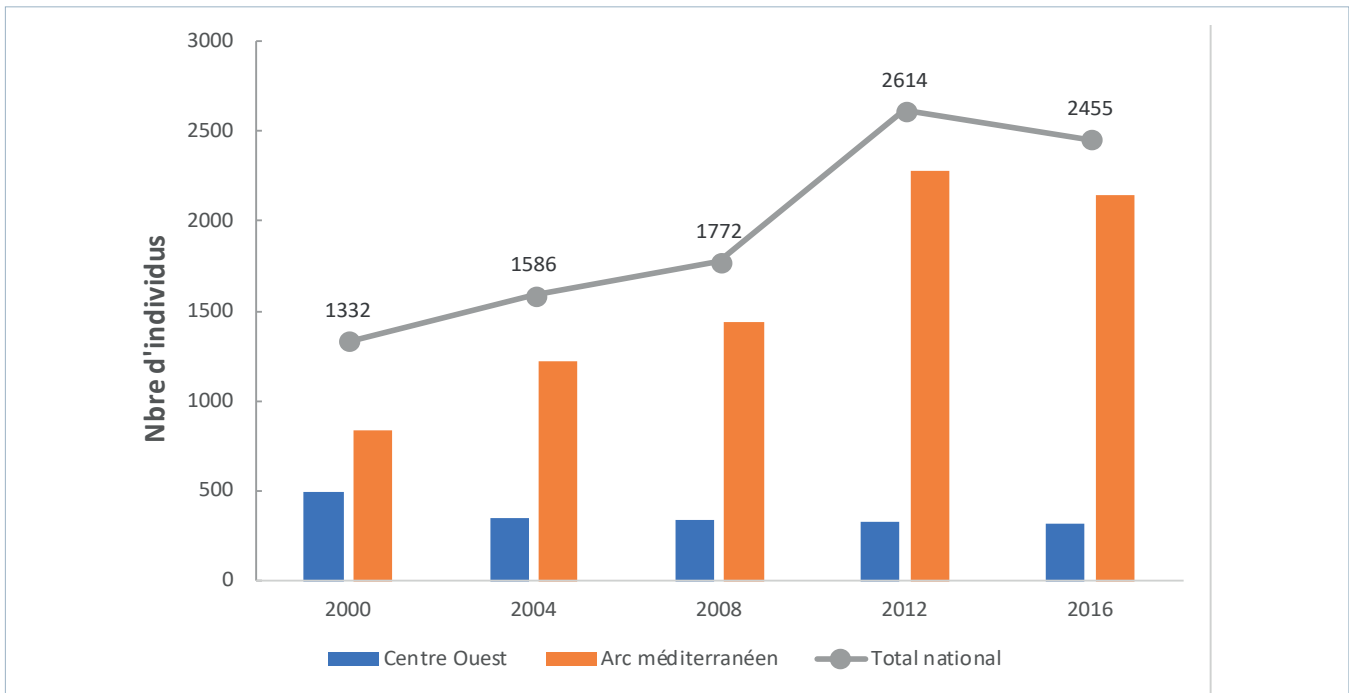


Figure 2 : Evolution des effectifs nationaux d'Outarde canepetière, distinguant les différentes populations. [Source : LPO; CEN PACA & COGard, 2020].

	Nombre de mâles chanteurs		Nombre hivernants (total individus)	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Gard (30)	780	793	1265	1327
Hérault(34)	255	288	260	449
Aude (11)	43	44	24	24
Pyrénées-Orientales (66)	33	35	2	2
TOTAL	1111	1160	1551	1802

Tableau 1 : Répartition des effectifs par département en 2020. Source : COGard & DREAL Occitanie, 2020 (coord).

Le tableau 1 permet de quantifier l'importance des plaines gardoises pour la conservation de l'Outarde canepetière. Ainsi, le seul département du Gard héberge plus de 70% de l'effectif régional et les départements du Gard et de l'Hérault rassemblent 93 % (nicheurs) à 98% (hivernants) de la population occitane !

Au vu de la chute vertigineuse de la population nicheuse du centre-ouest de la France, ainsi que de la diminution des effectifs de PACA constatés également depuis 2012,

les plaines viticoles du Languedoc sont de plus en plus importantes pour la conservation de l'espèce au niveau national. Le caractère sédentaire de notre population méditerranéenne (l'espèce est migratrice dans le centre-ouest) et surtout les « bonnes » conditions d'hivernage (grands ensembles de milieux herbacés ou cultivés relativement tranquilles en termes de dérangements humains) peuvent également expliquer en partie cette dynamique différenciée.


LIMITES

Les suivis réalisés à l'échelle régionale ne permettent pas d'évaluer le succès reproducteur. La productivité annuelle des couples (nombre moyen de jeunes produits par couple) est un élément central pour le bon renouvellement des populations.


MENACES

Plusieurs menaces affectent les populations d'outarde en région :

- le changement de l'occupation du sol sur les zones de présence de l'espèce : urbanisation, implantation de centrales solaires...etc ;
- le retournement des prairies et des anciennes friches lors de changement de pratiques culturales;
- la mortalité d'individus (nichées) lors des travaux agricoles (fauche);
- la fragmentation des plaines agricoles par les infrastructures de transport (TGV, autoroutes). Ainsi, la construction du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier a diminué l'habitat disponible et donc les effectifs d'outardes (Devoucoux, 2017);
- l'utilisation de produits phytosanitaires qui s'accumulent ensuite dans les chaînes alimentaires;
- la cohabitation difficile entre la conservation de l'espèce et la sécurité aérienne sur les aéroports et aérodromes où l'espèce est présente.


DONNÉES SOURCES

Résultats des enquêtes nationales réalisées tous les 4 ans, depuis 2000. Coordination : LPO (C. Poirel) & DREAL Nouvelle Aquitaine. Coordination régionale réalisée par le Centre Ornithologique du Gard (D. Bizet & C. Chaillot), dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions de l'espèce piloté par la DREAL Occitanie (P. Boudarel). Données départementales issues de comptages coordonnés principalement bénévoles : ALEPE, COGard, LPO Occitanie, Groupe Ornithologique du Roussillon.


MÉTHODE DE CALCUL

- Effectifs de mâle chanteurs recensés par site lors de comptages simultanés (à l'échelle des sites) pour ce qui concerne la population reproductrice.

- Comptage simultané en janvier pour le dénombrement des groupes hivernants, résultat exprimé en nombre total d'individus.





SOLUTIONS

Face aux menaces, différentes solutions existent et agissent de manière positive sur l'évolution des effectifs d'Outarde canepetière :

- Plusieurs initiatives de conservation sont engagées en région depuis 2003, dans le cadre du Plan National d'Actions de l'espèce, coordonné par le COGard et la DREAL Occitanie au niveau régional. Des programmes de compensation écologique ont également ciblé cette espèce dans les plaines du Gard et de l'Hérault.
- La désignation de Zones de Protection Spéciales (site Natura 2000) ciblées sur l'espèce est un préalable important pour la conservation durable de l'espèce en Occitanie.
- Des Mesures Agro-Ecologiques et Climatiques (MAEC) ciblant la conservation de l'espèce sont mobilisables dans le cadre de l'application de la Politique Agricole Commune en Europe. Ainsi, sur la période 2023-2027, une mesure permet de favoriser la plantation de couverts d'intérêt faunistique sur de petites parcelles au sein de la mosaïque agricole. Bien réparties géographiquement, ces parcelles refuges peuvent avoir un impact très positif sur l'Outarde canepetière.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[POIREL C., 3ème plan d'actions en faveur de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* 2020- 2029](#)

Sites internet

<https://outardecanepetiere.fr/>

<https://www.iucnredlist.org/species/22691896/129913710>

[COGard Fiche Atlas Outarde canepetière](#)

RÉDACTEURS FICHE

Fabien Gilot, Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR)

Daniel Bizet, Centre Ornithologique du Gard (COGard)



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale